



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **PADENAGO GMBH**, 3963 Crans-Montana
2. Date du prononcé de dissolution: 15.06.2018

Indication: La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.

3. **Remarques:** Les créanciers de la société Padenago GmbH de siège social à Crans-Montana sont sommés de consigner leurs créances et revendications jusqu'au 23 juillet 2018.
Les débiteurs et les personnes qui détiendraient des biens de la société Padenago GmbH de siège social à Crans-Montana sont également tenus de s'annoncer jusqu'au 23 juillet 2018 sous peine des sanctions légales prévues à l'art. 324 ch. 2 et 3 CP.

Office des poursuites et faillites du district de Sierre
Philippe Ballestraz, Préposé
3960 Sierre

04303491

